



COMMUNIQUE DE PRESSE

PRIX EMPREINTES 2003

La soirée du Prix Empreintes 2003, co-organisé par l'Association des Agences Conseils en Communication (**AACC**), le Syndicat National de la Presse Médicale et des professions de santé (**SNPM**) et l'Union des Annonceurs - Section Industrie du Médicament (**UDA**), en partenariat avec *CB News / CB News Santé* et *Pharmaceutiques*, a eu lieu le 25 novembre dernier au Pavillon Gabriel dans le cadre de la Semaine de la Publicité.

Les objectifs de ce prix, qui récompensait les campagnes de communication santé parues entre le 15-07-2002 et le 15-09-2003, sont multiples :

- récompenser chaque année, grâce à une évaluation rigoureuse basée sur des critères rationnels, le travail des équipes « Agence-Annonceur » au travers des meilleures campagnes du secteur Santé.
- valoriser le travail d'expression des Publicitaires et des Annonceurs.
- **soutenir les médias essentiels à l'installation et au développement des marques et des services de l'univers Santé, et en particulier la presse médicale professionnelle.**



Le **Jury de cette 7^{ème} édition**, qui comprenait des représentants des agences, des annonceurs et des éditeurs de presse médicale, **était présidé par Martine Krief-Kajnzylberg (Médecine Sciences)**.

Afin de préserver le suspense, ses membres ont d'abord voté à bulletin secret pour élire le gagnant de chaque catégorie parmi les 28 nominés, lauréats dont ils n'ont eu connaissance que le 25 novembre, une heure avant la soirée de remise des prix, pour élire, parmi eux, le Grand Prix et le Prix Spécial du Jury.



Le Jury Empreintes 2003,

avec, de gauche à droite :

Debout : Philippe Turcan (JB Baillière Santé), Gérard Bouquet (Pfizer), Didier Brunet (Publicis Wellcare), les représentants des deux partenaires presse, Lionel Boscavert de Pharmaceutiques et Olivier Robichon, rédacteur en chef de CB News Santé, Alain Gadal (Euro RSCG Life), Patrice Wolff (Canal 55) et Loïc Frèrejouand (Aventis Pasteur MSD).

Assis : Pierre Ferrer (UDA), Perrine Sentilhes (John Libbey Eurotext), Michel Mauvetu (Takeda), Claudie Damour-Terrasson (Vivactis Média), Daniel Sicouri (Ogilvy & Mather) et Martine Krief-Kajnzylberg (EDK – Médecine Sciences), présidente du Jury.

Le succès était au rendez-vous et la soirée a connu une participation sans précédent : **plus de 650 décideurs du secteur santé étaient réunis**, et ont pu voir le **film, réalisé pour l'occasion par CB TV** dans le style "Culture pub" : présenté en trois parties distinctes, il illustrait les préoccupations des agences, des annonceurs et de la presse médicale en matière de communication santé, en donnant la parole à leurs représentants : **pour le SNPM, Gérard Kouchner, président** du Syndicat, et les deux secrétaires généraux, **Claudie Damour-Terrasson** pour la presse "spécialistes" et **Philippe Leduc** pour la presse "généralistes".

Le palmarès 2003

GRAND PRIX Empreintes 2003 :

Campagne : REVIA
Agence : EURO RSCG LIFE
Annonceur : BRISTOL MYERS SQUIBB



Prix Spécial du jury

Campagne : INFORMATION ANTICHOLESTEROL
Agence : L'AGENCE VERTE
Annonceur : PFIZER



Cat. 1 : Prix du médicament de prescription "médecine de ville" en lancement (presse médicale)

Campagne : ALMOGRAN / Annonceur : ALMIRALL
Agence : CANAL 55

Cat. 2 : Prix du médicament de prescription "médecine de ville" en soutien (presse médicale)

Campagne : REVIA / Annonceur : BRISTOL MYERS SQUIBB
Agence : EURO RSCG LIFE

Cat. 3 : Prix du médicament de prescription hospitalier ou spécialisé (présence exclusivement en presse spécialiste)

Campagne : MERCILON / Annonceur : ORGANON
Agence : ALL BLACKS

Cat. 4 : Prix du médicament OTC ou du produit de Santé exclusivement vendus en pharmacie (presse médicale, PLV et TV)

Campagne : NEXCARE / Annonceur : 3M SANTE
Agence : L'AGENCE DU SIECLE

Cat. 5 : Prix du Médicament Vétérinaire (presse médicale)

Campagne : LE CODE BARRE / Annonceur : VIRBAC
Agence : LIFE

Cat. 6 : Prix International (presse médicale)

Campagne : LOCERYL / Annonceur : GALDERMA INTERNATIONAL
Agence : PUBLICIS WELLCARE

Cat. 7 / PRINT : Prix Communication Corporate, DTC, Institutionnel (presse médicale ou grand public)

Campagne : INFORMATION ANTICHOLESTEROL / Annonceur : PFIZER
Agence : L'AGENCE VERTE

Cat. 7 / FILM : Prix Communication Corporate, DTC, Institutionnel (presse médicale ou grand public)

Campagne : LES ANTIBIOTIQUES, C'EST PAS AUTOMATIQUE / Annonceur : CNAM
Agence : AUSTRALIE

Pour toute information, ou pour recevoir ce Communiqué (fichier Word) ou les photos (en JPEG), contactez Catherine Sellier au SNPM (tél : 01.44.90.43.60, fax : 01.44.90.43.78, e-mail : csellier@fnps.fr)